

Séance du 6 décembre 2023

Date de convocation : 30 novembre 2023

Membres en exercice : 10 Le 6 décembre deux mille vingt-trois à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Madame Frédérique DUC, maire.

Membres présents : 9 Mesdames Frédérique DUC, et Alice TOURREILLE,  
Messieurs James BLANC, Cédric BOIRON, Ludovic BARBONI, Robert BURDIN et Didier ORTHOLLAND.

Membres absents : 3 Sophie DUC, Laëtitia ODILE et Nicolas BAUVY

Membres représentés : 3 Sophie DUC a donné pouvoir à Frédérique DUC  
Laëtitia ODILE a donné pouvoir à Cédric BOIRON  
Nicolas BAUVY a donné pouvoir à James BLANC

Secrétaire de séance : Cédric BOIRON

Abstention : Pour : 10 Contre :

n°041\*2023 Objet : Demande de subvention DETR pour la réfection de la rue du Chef-Lieu

Madame le maire expose au conseil municipal le projet de la réfection des eaux pluviales et la réfection de la route du chef-lieu.

Le coût d'un montant total de 38 612,50 € H.T. est ventilé de la façon suivante :

Remplacement de la conduite : 11 648,00 € H.T.  
Réfection de l'enrobé : 26 964.50 € H.T.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **Approuve** le dossier de demande de subvention,
- **Approuve** le coût prévisionnel pour la réfection des eaux pluviales et la route du Chef-Lieu pour un montant de 38 612,50 € H.T.,
- **Autorise** madame le maire à solliciter la subvention la plus élevée au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2024,
- **Autorise** madame le maire à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

Le secrétaire de séance  
Cédric BOIRON



Le maire,  
Frédérique DUC



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217300144-20231206-200-2023-DE41-3-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2023

Affichage : 18/12/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

